

Jean-Baptiste André Godin à Charles Alfred d'Inville, 22 juillet 1865

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (101r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles Alfred d'Inville, 22 juillet 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45337>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 juillet 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Inville, Charles Alfred d'](#)

Lieu de destination Levallois-Perret (Hauts-de-Seine)

Description

Résumé Godin demande à d'Inville s'il peut venir passer quelques jours à Guise pour examiner à quel emploi il pourrait prétendre dans les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin indique qu'un ami l'a informé que d'Inville prétend à des appointements au minimum de 175 F, qu'il ne voit rien d'impossible dans cette prétention et il propose de lui rembourser ses frais de voyage. La fin de la lettre est relative à un article de Dalloz paru dans le journal *Le Moniteur universel*.

Support La lettre a été copiée deux fois : sur le folio 100r et sur le folio 101r.

Mots-clés

[Emploi, Visite au Familistère](#)

Personnes citées [Dalloz, Édouard \(1826-1886\)](#)

Œuvres citées [Le Moniteur universel, Paris, 1811-1901](#).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 22 juillet 1764

Monsieur l'Amiral

ne sous souhait-il pas possible de venir passer quelques jours à Guise pour juger et voir si ma maison peut vous offrir une position acceptable et me permettre d'appriéter si je pourrai faire usage de mes amis me faisant connaitre que vous consentirez à vivre ici avec un minimum de fr 175 par mois je ne vois pas l'impossibilité d'accorder si une emprise vous est possible. Guise sera le plus court serait de venir sur les bains nous causerions ensemble. et si quelque obstacle apparaîtrait à ce que nous donnions suite à ces pourparlers il me suffirait pour vous guérir partie de temps dont vous seriez pûre de la meure quand nos frères de votre voyage se mètront à vous les rembourser.

Sartine de monstrier est un actif ville capricieuse rapiécée et qui sous la plume de M^e D'Alloz perd la simplicité de la poésie patologique
Traitez agréer mes bonnes parfaites vœux

